

COMMUNE DE TOSSIAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six,
Le 5 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans son lieu habituel de réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DAVI, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 14

Date de convocation : 27/02/2026

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Bruno BOUILLOUX	Excusé – Pouvoir à Jean-Marie DAVI	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Philippe BONNEFIN	X	Emma GATINEAU	absente
Frédéric CHARVET	X		

Madame Sabine RUY a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2026-03-006 : Vote du taux des taxes

La taxe d'habitation sur les résidences principale est supprimée depuis le 01/01/2023.

La taxe d'habitation est toujours due pour les résidences secondaires.

Les ressources fiscales prévisionnelles pour 2026 s'élèvent à 501 484,46 €

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

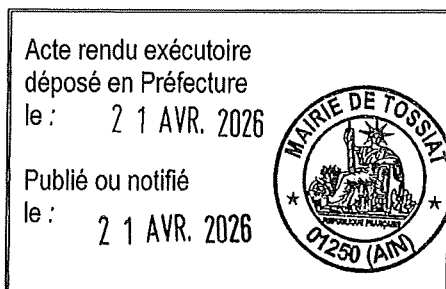
APPROUVE les taux proposés pour l'année 2026

APPLIQUER pour l'année 2026 les taux suivants aux impôts directs locaux :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 11.78%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25.65%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.02%



Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Marie DAVI

Accusé de réception en préfecture
001210104220-20260305-2026-03-006-DE
Date de réception préfecture : 27/04/2026